

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

**M. l'Orateur:** Il n'y a pas unanimité. La motion ne peut être présentée.

\* \* \*

### LA FONCTION PUBLIQUE

#### DÉCLARATION AU SUJET DU PROGRAMME D'ENGAGEMENT DE FRANCOPHONES

[Traduction]

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, le 26 janvier 1971, j'ai donné à la Chambre l'assurance que les fonds nécessaires au recrutement de diplômés universitaires francophones ne seraient autorisés en vertu du crédit 5, Éventualités, du Conseil du Trésor, sans que la Chambre en soit prévenue.

J'ai le plaisir d'informer la Chambre que le gouvernement, à la suite d'une recommandation du Conseil du Trésor, a autorisé l'expansion de certains programmes et projets ministériels qui comportent des postes où la langue de travail sera le français. Les frais en personnel de ces programmes atteindront un total d'environ 2 millions de dollars et le nombre d'employés sera de 276.

Dans la déclaration que j'ai faite le 9 mars dernier, devant le comité des prévisions budgétaires en général, j'ai énoncé la politique du gouvernement qui consiste à rendre la Fonction publique graduellement plus représentative des deux principaux groupes linguistiques du Canada. «Par suite de cette politique, le gouvernement se donne pour objectif fondamental d'assurer l'égalité des chances dans la Fonction publique aussi bien aux Canadiens de langue française qu'aux Canadiens de langue anglaise.»

J'ai ensuite déclaré qu'on réaliserait cet objectif en accélérant la désignation progressive des emplois qui exigent une connaissance des deux langues ou une connaissance de l'une ou l'autre de ces deux langues, par l'augmentation et l'amélioration des moyens de formation linguistique aussi bien pour les anglophones que pour les francophones et par «le recrutement accéléré de francophones dans l'Administration et le perfectionnement de ceux qui s'y trouvent déjà.»

J'ai fait remarquer que, pour réaliser ces objectifs, les ministères devraient adopter des plans de développement de la main-d'œuvre soigneusement élaborés.

Ce programme représente une étape dans la voie de la réalisation d'une Fonction publique plus représentative de la population. Plus précisément, le gouvernement se propose de répartir la somme de 2 millions entre dix ministères qui ont présenté des projets visant à étendre certains programmes qui contribueraient à réaliser les objectifs des programmes tout en offrant des emplois dans les secteurs de la Fonction publique où le français est normalement utilisé. Quant aux unités francophones expérimentales dont j'ai fait mention dans ma déclaration du 9 mars, elles ne sont pas touchées par ce programme puisqu'elles n'ont pas encore été créées. Sur les 276 postes, 128 seront remplis par des stagiaires en administration; le reste sera composé de postes subalternes dans les domaines des sciences sociales, des sciences biophysiques et des sciences appliquées.

[M. l'Orateur.]

On propose de financer sur la caisse d'éventualités l'expansion projetée des programmes et, en particulier, l'augmentation du nombre d'emplois dans la Fonction publique.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je veux remercier le président du Conseil du Trésor d'avoir eu l'amabilité de nous fournir d'avance une copie de sa déclaration.

Il va de soi que j'appuie le principe de l'égalité de français et de l'anglais dans la Fonction publique. Il importe que cette dernière représente la réalité quant au pays.

Je l'ai déjà dit et je le répète aujourd'hui, le gouvernement actuel, comme tout gouvernement d'ailleurs, voulant réaliser cette représentation, doit prendre bien garde de ne pas donner à quelque groupe au sein de la Fonction publique le sentiment d'être traité injustement.

La confusion et le secret qui ont à l'origine entouré le programme en cause ici constituent un parfait exemple de la façon dont il ne faut pas procéder lorsqu'il s'agit de bilinguisme dans la Fonction publique. La présente déclaration du ministre est tout au moins une amélioration sous ce rapport étant donné qu'elle est franche et ouverte, sauf en ce qui a trait au nombre des personnes et au coût de leur emploi, où la déclaration du ministre demeure vague.

A mon avis, la population canadienne et les diplômés francophones en cause voudront être certains que ce programme ne comporte pas de projets dont l'unique but est de créer des emplois. Comme le ministre l'a signalé, aucune unité unilingue expérimentale n'est en cause puisqu'il n'y en a pas encore une seule d'établie. Toutefois, il est question d'une intensification de programmes et d'initiatives concernant des postes où le français est la langue de travail. Autrement dit, on en conclura qu'il peut y avoir d'autres initiatives tout aussi méritoires, mais qu'on s'est arrêté à ces postes parce que la langue de travail y est le français. Pour bon nombre de Canadiens le critère de la langue de travail, qui guidera le président du Conseil du Trésor dans ses recommandations sur la mise en œuvre d'initiatives particulières, apparaîtra comme un principe plutôt inédit et bizarre.

Je dois rappeler au ministre que le moment choisi pour instituer ce programme est inopportun, compte tenu des incidences économiques. En plus du chômage généralisé partout au Canada, il est de notoriété publique que depuis un an ou deux le gouvernement a eu pour politique de réduire le nombre des fonctionnaires. Dans quelle mesure s'est-on écarté de cette ligne de conduite et quelle est-elle au juste maintenant? Bref, s'il s'agit simplement de recruter des Canadiens francophones, abstraction faite du programme du gouvernement en général, je prétends alors que ce programme ne sera pas accepté par les Canadiens ni par les Canadiens francophones.

Nous devons nous demander si un programme de ce genre affermit vraiment l'unité canadienne ou la présence francophone légitime au sein de la Fonction publique. Nous devons reconnaître la méfiance qui se manifesterait parmi les Canadiens qui ne sont pas francophones. A mon avis, en vue d'instaurer un climat harmonieux, le gouvernement doit apaiser cette méfiance. Voilà pourquoi je propose au ministre et au gouvernement d'exposer sans tarder tous les détails disponibles au sujet des programmes en cause.